

RÈGLEMENT N° 2011-221

RÈGLEMENT MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME – MODIFICATION DES LIMITES DES AIRES D'AFFECTATION COMMERCIALES ET RÉSIDENTIELLES

ATTENDU QUE le Conseil municipal de la Ville de Sept-Îles a adopté son règlement n° 2007-102 intitulé « *Plan d'urbanisme* » à sa séance ordinaire du 10 décembre 2007;

ATTENDU QUE le conseil juge opportun d'amender ledit plan d'urbanisme pour permettre la modification des limites de l'aire d'affectation commerciale et celle de l'aire résidentielle dans le secteur du 1244-1248, boulevard Laure à Sept-Îles et ce, à la demande des propriétaires du 1244, boulevard Laure à Sept-Îles;

ATTENDU QU'un avis de motion a dûment été donné par le conseiller Jean Masse pour la présentation du présent règlement lors de la séance ordinaire du 26 septembre 2011;

POUR CES MOTIFS, LE CONSEIL DE LA VILLE DE SEPT-ÎLES DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.
2. Le présent règlement modifie le règlement n° 2007-102 intitulé « *Plan d'urbanisme* ».
3. Le règlement n° 2007-102 est amendé afin de modifier partiellement le tracé de la limite Nord de l'aire d'affectation commerciale (C) et conséquemment, celle du côté sud de la limite de l'aire résidentielle (Hb), tel qu'illustré au plan préparé par monsieur Omer Roussy, arpenteur-géomètre, daté du 4 mai 2011, joint en annexe A du présent règlement pour en faire partie intégrante.
4. L'extrait du plan d'affectation du sol, feuillet B, tel que modifié par le présent règlement et faisant partie intégrante du plan d'urbanisme n° 2007-102 est joint en annexe B du présent règlement pour en faire partie intégrante.
5. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.
 - **PROJET DE RÈGLEMENT ADOPTÉ** le 22 août 2011
 - **AVIS DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION** le 31 août 2011
 - **ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION TENUE** le 14 septembre 2011
 - **AVIS DE MOTION DONNÉ** le 26 septembre 2011
 - **RÈGLEMENT ADOPTÉ** le 11 octobre 2011
 - **CERTIFICAT DE CONFORMITÉ DE LA MRC DE SEPT-RIVIÈRES DONNÉ** le 28 novembre 2011
 - **AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR PUBLIÉ** le 7 décembre 2011
 - **PUBLICATION D'UN RÉSUMÉ** le 7 décembre 2011
 - **ENTRÉE EN VIGUEUR** le 28 novembre 2011

(Signé) Serge Lévesque, maire

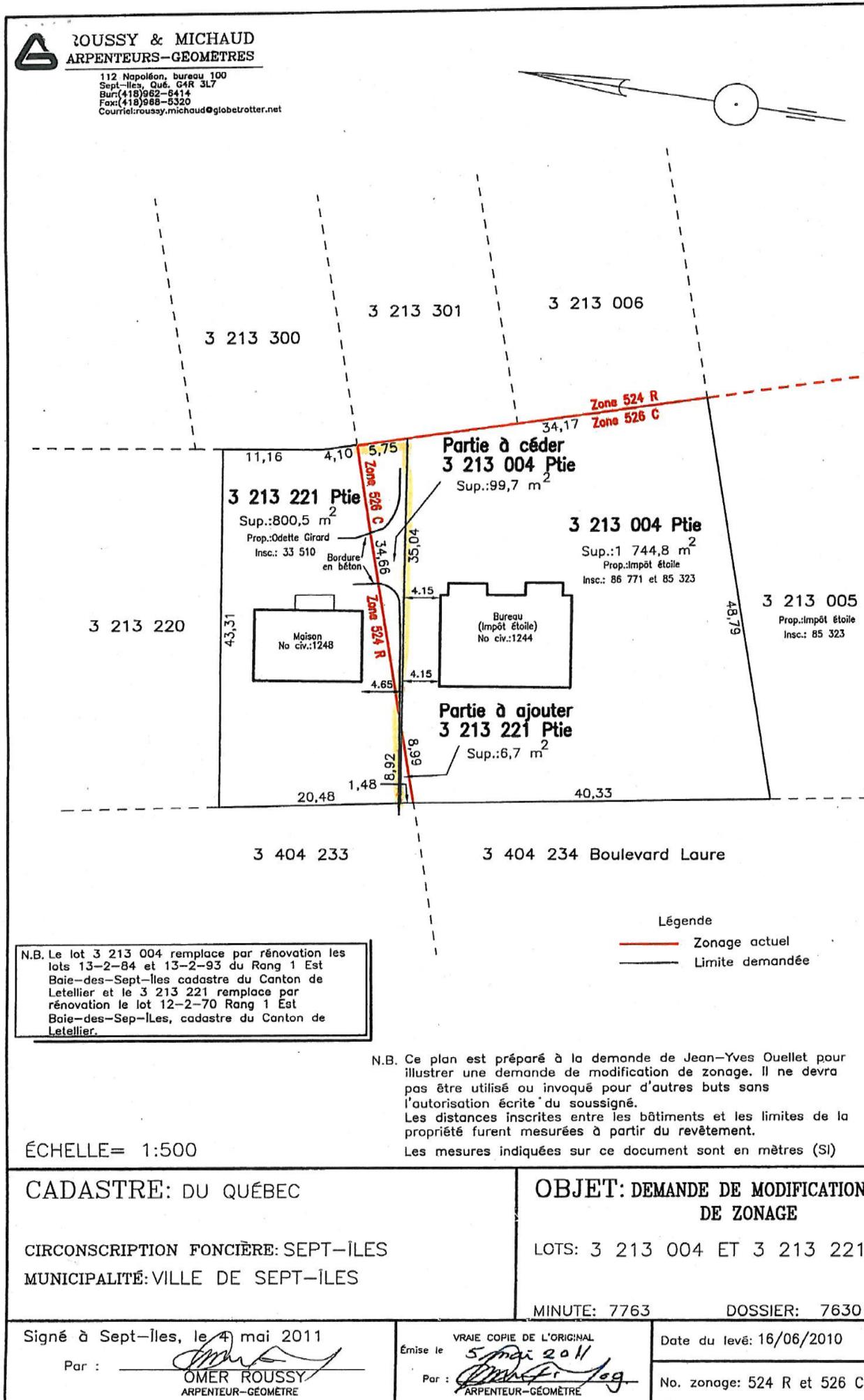
(Signé) Valérie Haince, greffière

VRAIE COPIE CONFORME

Greffière

ANNEXE A

PLAN DE L'OPÉRATION CADASTRALE



ANNEXE B

PLAN DE L'OPÉRATION CADASTRALE

